

Antananarivo
Beyrouth
Bruxelles
Bucarest
Dakar
Hanoi
Montréal
Paris
Port-au-Prince
Yaoundé

Le mot du Recteur: de Québec à Phnom Penh

L'Assemblée générale de notre association se tiendra en 2005 à Phnom Penh à l'invitation des universités et du gouvernement du Cambodge. En 2001, nous étions au Québec, dans la Province où fut créée l'AUPELF, aujourd'hui l'Agence universitaire de la Francophonie, qui s'est dotée depuis lors de nouveaux outils, pour un nouveau départ avec comme objectif l'accomplissement de ses missions essentielles.

Au Cambodge, il ne s'agira pas uniquement de faire le bilan de quatre années d'exercice dont les résultats nous valent aujourd'hui un attachement plus grand de nos membres, une confiance retrouvée de nos partenaires politiques et de nombreuses demandes d'adhésions de la part d'universités dont les pays ne sont pas membres de la Francophonie. Il s'agira aussi et surtout de réaffirmer notre fidélité à l'héritage que nous ont laissé les pères fondateurs de la francophonie. L'esprit d'indépendance, de résistance et de solidarité dont se réclame la francophonie et qui fait sa force, trouve ici, au Cambodge, aux portes de l'Asie, une de ses sources, un lieu d'enracinement. Parmi les pays qui ont porté la francophonie aux fonts baptismaux, il y avait le Cambodge, l'Asie.

En choisissant de venir au Cambodge, nous voulons rappeler, solennellement que nous sommes aussi du côté de la diversité culturelle. La Francophonie, dans la mondialisation, a la volonté d'être un outil de développement et de réduction des fractures entre pays du Nord et du Sud. Cela implique qu'il ne saurait y avoir de modèle unique, universel de développement. Chaque pays doit assumer son avenir dans sa propre culture, dans ses propres langues. Il en est de même en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Le temps est fini où l'on pouvait rêver d'un modèle universitaire universel: aucun modèle mondial ne peut, ni ne doit l'emporter sur un modèle national. Un modèle pour chaque pays viendra de chaque pays.

L'Assemblée générale de Phnom Penh nous offre l'occasion de réaffirmer l'engagement de l'AUF du côté de la prise en charge par les universitaires de chaque pays du développement spécifique de leur propre pays, avec la solidarité de tous ceux qui au sein de notre institution sont attachés à la Francophonie.

Michèle Gendreau-Massaloux,
Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

Le mot du Président

Depuis quelques années, les universités sont plus que jamais marquées par les profondes évolutions d'un monde faites de multiplication des échanges, d'ouvertures sur de nouveaux espaces, de concurrences accrues. L'AUF n'y échappe pas; elle participe aux mutations en cours avec l'espoir d'y jouer un rôle; les réunions de nos instances qui ont eu lieu à Paris en janvier 2004 apportent quelques témoignages de cette volonté. Qu'on en juge:

Pour la première fois, ont été admis des établissements américain et russes; signes d'ouverture à la diversité culturelle, politique et linguistique – dans le respect de l'attachement à la langue française, ce ciment de la francophonie pour reprendre l'expression du Secrétaire général de l'OIF, le Président Abdou Diouf –, ces décisions sont le signe de l'intérêt croissant que l'Agence suscite auprès des universités et établissements d'enseignement supérieur du monde entier. C'est dans le même esprit qu'il faut interpréter la réflexion que nous menons avec nos autres partenaires internationaux, ce fût à Paris avec le Président de l'Association européenne de l'université, sur les moyens et les méthodes à mettre en place pour accompagner nos établissements dans le mouvement de réforme qui aujourd'hui traverse l'Europe. Et déjà on s'interroge sur l'opportunité et sur les manières de ménager une place au sein de l'Agence à ceux des établissements non francophones mais francophiles et manifestant leur volonté de se rapprocher de l'Agence et de développer leurs activités de formation et de recherche en français.

Il faut aussi noter dans le même sens, la décision du Conseil d'administration de tenir la 14^e Assemblée générale de l'AUF à Phnom Penh. C'est la première fois en quarante ans d'existence que l'Agence tient une réunion d'une telle importance dans cette région du monde.

En attendant, autre signe des temps, c'est à Bucarest, en mai, que nos conseils tiendront leur prochaine session, montrant ainsi, une fois de plus, la volonté de l'AUF d'être présente sur tous les terrains de la francophonie, et active dans des espaces où apparaissent de nouvelles attentes de francophonie universitaire mais aussi de nouvelles situations; les unes et les autres nécessiteront, n'en doutons pas, de nouvelles réponses de l'AUF.

Jean du Bois de Gaudusson,
Président de l'Agence universitaire de la Francophonie

Le mot du Président

Le mot du Président du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie constitue l'organe d'étude et d'évaluation scientifiques de toutes les actions de programmes entreprises par l'Agence. Animés par un esprit de solidarité, d'équité et de rigueur, les membres dudit conseil assurent pleinement les tâches qui leur sont confiées en donnant leurs avis et recommandations de manière justifiée et transparente.

La XXXI^e session du Conseil scientifique (la 5^e durant le présent mandat 2001-2004), tenue à Paris les 10 et 11 janvier 2004, a constitué un moment important dans l'animation scientifique de l'Agence. En effet, les travaux du conseil ont permis d'apporter les éclairages nécessaires sur bon nombre de programmes financés par l'AUF. Une vingtaine d'actions de programmes, en cours, a été retenue pour être évaluée par les experts émanant de ce conseil. De plus, 51 projets parmi les 127 candidatures aux bourses « Projets de coopération scientifique interuniversitaire » ont été retenus, conformément au Guide des procédures des programmes (arrêté par ce conseil).

Quatre actions importantes ont marqué cette session du Conseil scientifique :

- La préparation de l'organisation d'un colloque intitulé « Développement durable : défis et perspectives » ; l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et l'Université de Ouagadougou sont associés à cette organisation. Les membres du Conseil scientifique jouent un rôle important au sein des comités scientifique et d'organisation dudit colloque.

- Suite au lancement de l'appel à candidatures pour les quatre Prix scientifiques de l'AUF, 99 demandes ont été déposées : 66 en « Sciences et Médecine » et 33 en « Sciences humaines et sociales ». Un jury d'experts, pour chacune des catégories des prix, a ainsi été formé en vue de procéder aux évaluations des dossiers de candidatures. Les quatre prix seront décernés aux candidats méritant lors du X^e Sommet de la Francophonie prévu à Ouagadougou en automne 2004.
- En marge des réunions plénières du Conseil scientifique, un atelier a été animé par une commission ad hoc, issue du conseil, sur le thème « Enseignement à distance et diplomation ». Cette manifestation a été aussi ouverte aux membres du Conseil associatif et du Conseil d'administration.
- L'organisation d'une rencontre des membres du conseil avec une vingtaine de boursiers de perfectionnement à la recherche (post-doctorat) en présence de Mme la Rectrice de l'Agence. Ce fut un moment assez significatif et riche en messages et informations mutuellement bénéfiques pour les deux parties.

Abdelhafid Debarh,
Président du Conseil scientifique
de l'Agence universitaire de la Francophonie

Nouvelles des instances

Conseil scientifique

Les 11 et 12 janvier 2004, le Conseil scientifique s'est réuni à Paris et a notamment pris les décisions suivantes :

- l'évaluation externe de la Faculté des Sciences et de la Faculté des arts, lettres et sciences humaines de l'Université de Yaoundé I.
 - la mise en place de deux jurys « *Sciences et Médecine* » et « *Sciences humaines et sociales* » pour la sélection des prix scientifiques de la Francophonie. Le Conseil scientifique sera amené à sélectionner les deux meilleurs dossiers, lors de sa réunion de mai prochain, parmi les cinq classés par les deux jurys.
 - la mise à jour du *Guide des procédures et des programmes* pour renforcer la synergie entre les conseils scientifique, associatif et d'administration.
- la poursuite, la réorientation ou l'arrêt du soutien de plusieurs actions de programmes suite aux évaluations conduites par le Conseil scientifique.
 - de poursuivre l'évaluation des actions de programmes suivantes :
 - 16 pôles d'excellence régionaux ;
 - 5 pôles scientifiques des filières de la région d'Europe centrale et orientale ;
 - le programme *Technologies de l'information et de la communication et appropriation des savoirs* ;
 - 10 réseaux de chercheurs ;
 - le diplôme d'études supérieures spécialisées *Coopération artistique internationale*.

- la recommandation de soutien à la mise en place d'une École doctorale interdisciplinaire à Madagascar; Cette école fédère les formations doctorales malgaches existantes. Cette mise en synergie a pour but de construire de meilleures conditions d'accueil, de communication, de formation et d'insertion professionnelle des doctorants et de contribuer à la bonne gouvernance des six universités. Elle vise également à élargir la formation reçue par les doctorants en leur apportant de nouvelles possibilités d'ouverture tant vers les thèmes de recherche développés dans leur université et dans le sens de l'interdisciplinarité que vers le monde extérieur (insertion professionnelle).
- la recommandation de soutien à la mise en place d'une filière de sciences politiques à l'École internationale des sciences politiques de Katowice (Pologne). Le projet de création d'une filière universitaire francophone est le produit d'une concertation multilatérale. Il est le résultat des nombreux contacts noués, sous l'impulsion de l'Association France – Pologne pour l'Europe, entre les différents partenaires universitaires francophones depuis la création de l'École internationale des sciences politiques de Katowice en 1993.
- la recommandation de soutien à la mise en place d'une filière de génie électrique et informatique à l'Université de Craiova (Roumanie). Le soutien de l'AUF permettra notamment de renforcer la qualité du corps enseignant qui y collabore et de contribuer à la création d'une École doctorale en sciences de l'ingénieur.
- la recommandation de soutenir la création d'un réseau de chercheurs sur le droit de la santé dont l'objectif sera de répondre aux problèmes juridiques liés aux plus récentes découvertes biomédicales, à la problématique juridique, gestionnaire et économique, en relation avec la direction des établissements de santé, aux problèmes nombreux et multiples touchant à la responsabilité, aux enjeux liés à l'épidémiologie et plus généralement à la santé publique, au droit de l'accès aux soins, en particulier pour les populations du quart-monde en Occident et pour les populations pauvres, dans le cadre des rapports Nord-Sud.
- la recommandation de financer un projet d'étude et d'expérimentation en environnement numérique dans les universités du Sud. Ce projet vise à développer un environnement de travail numérique permettant l'accès à différents services, sources d'information et ressources numériques.
- la sélection de cinq projets suite à l'appel d'offres sur les centres LINUX et logiciels libres pour le développement.
- la sélection de quatre pôles d'excellence régionaux supplémentaires et ainsi que des projets de coopération scientifique interuniversitaire 2004.
- la recommandation d'arrêter le soutien à l'action de programmes *Fonds documentaire de base*, compte tenu, d'une part de la priorité donnée par l'Agence universitaire aux nouvelles technologies, et d'autre part de la faiblesse des crédits disponibles. Les crédits ainsi récupérés seront réaffectés aux autres actions du programme *Technologies de l'information et de la communication et appropriation des savoirs*.

Conseil associatif

Le 13 janvier, dans les locaux de l'Université René Descartes (Paris V) et sous la présidence du Professeur Jean du Bois de Gaudusson, le Conseil associatif a tenu sa 6^e session. Le Conseil a :

- entendu la présentation de M. Éric Froment, Président de l'Association européenne de l'Université (EUA), sur les enjeux de la réforme de l'enseignement supérieur en Europe;
- admis au sein de l'AUF les établissements suivants :

Comme membres titulaires

- École normale supérieure (Paris, France);
- École normale supérieure de Lyon (Lyon, France);
- Institut supérieur d'agriculture de Lille (Lille, France);
- École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement (Brest, France);
- Institut national des sciences appliquées de Rouen (Rouen, France);
- Centre de développement des énergies renouvelables (Alger, Algérie);
- Institut national agronomique (Alger, Algérie);
- École nationale d'architecture (Rabat, Maroc);
- École des sciences de l'information (Rabat, Maroc);
- Université Galatasaray (Istanbul, Turquie);
- Centre national de la recherche scientifique et technologique (Ouagadougou, Burkina Faso);
- Centre universitaire Extension de Goma (Bukavu, République démocratique du Congo);
- Centre national de télé-enseignement de Madagascar (Antananarivo, Madagascar);
- Institut universitaire Quisqueya-Amérique (Port-au-Prince, Haïti);
- École de technologie supérieure (Montréal, Canada-Québec);
- HEC Montréal (Montréal, Canada-Québec);
- Télé-Université (Québec, Canada-Québec);
- Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs (Montréal, Canada-Québec).





Comme membres associés

- Université de Bacau (Bacau, Roumanie);
- Université de Veliko Tarnovo « Saints Cyrille et Méthode » (Veliko Tarnovo, Bulgarie);
- Université de Lodz (Lodz, Pologne);
- Université Marie Curie de Lublin (Lublin, Pologne);
- Université de l'amitié des peuples de Russie (Moscou, Russie);
- Académie polaire d'État (Saint-Pétersbourg, Russie);
- Université Al Baath (Homs, Syrie);
- Université Agostinho Neto (Luanda, Angola);
- John Carroll University (Cleveland, États-Unis d'Amérique);
- Université Naresuan (Naresuan, Thaïlande).

Avec l'admission de ces nouveaux adhérents, l'Agence universitaire de la Francophonie compte donc à ce jour 493 membres.

- entendu le rapport sur la communication institutionnelle. Le Conseil associatif s'est félicité des avancées réalisées et des améliorations apportées au site de l'Agence.

Conseil d'administration

La réunion du Conseil d'administration s'est, quant à elle, tenue le 14 janvier dans les bureaux parisiens de l'Agence universitaire de la Francophonie. Les temps forts de cette réunion ont été marqués par :

- la présentation par Mme le Recteur d'un rapport d'activités depuis le dernier Conseil d'administration, axé sur le suivi des programmes en cours mais aussi sur les conférences institutionnelles tenues depuis mai 2003. Le Recteur a notamment fait part aux membres du Conseil d'administration d'un courrier que le

Secrétaire général lui a adressé sur le cadre stratégique décennal de la Francophonie. A sa demande, les membres de l'Agence, ses réseaux institutionnels et de chercheurs ainsi que ses partenaires seront consultés de manière à transmettre au Secrétaire général de la Francophonie la position de la communauté scientifique et universitaire sur ce cadre stratégique.

- l'adoption des états financiers ainsi que la décision budgétaire modificative 2004;
- la décision de renouveler le mandat des membres du Conseil scientifique (cette décision a été prise par les membres universitaires du Conseil d'administration conformément à l'article 2.5. des statuts de l'AUF);
- la décision de tenir la 14^e Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie à Phnom Penh à l'invitation de l'Académie royale du Cambodge;

Suivi des actions de programmes en cours

Le Vice-Rectorat aux programmes tient à sa disposition un rapport détaillé sur le suivi des actions de programmes en cours. Il peut être obtenu par courrier électronique à l'adresse suivante : vice-recteur@auf.org.

Prochaines réunions

- Les prochaines réunions des conseils se tiendront du 15 au 19 mai 2004 à Bucarest (Roumanie).
- Il est également prévu de réunir les conseils du 11 au 14 décembre 2004 à Louvain-la-Neuve (Belgique).

Les membres de l'AUF qui souhaitent apporter des informations susceptibles d'être insérées dans cette lettre, peuvent écrire à l'adresse suivante : lettre-membres@auf.org

Directeur de publication :
François Vignaux
Directeur de Cabinet du Recteur de l'AUF
francois.vignaux@auf.org



Agence universitaire de la Francophonie